

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 3/2021

le 10 février 2021

Organisation d'un concours en vue de la rénovation et la transformation du Château de La Tour-de-Peilz ainsi que de la Maison du jardinier – Décompte final.

10.03-2101-PAD-rc-Comm03-Renovation-chateau-Decompte.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

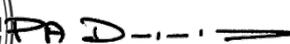
Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 1/2015	Fr.	451'000.00
Montant total des travaux exécutés	Fr.	445'350.20
Solde non dépensé	Fr.	5'649.80

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

  
Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 25 janvier 2021

